

malade ; le plus sage, s'il s'agit d'un établissement public, sera de fermer momentanément l'école, pour éviter une épidémie qui toujours, même dans les conditions les plus favorables, compte des cas malheureux.

## CHAPITRE VII

## DIPHTHÉRIE

Quoique le nom et la notion de cette maladie générale soient de date récente et ne remontent pas au delà de Bretonneau, l'affection décrite par ce dernier, sous le nom de *diphthérie*, date cependant de la plus haute antiquité. M. Littré, en interprétant, avec une grande perspicacité, des observations de paralysies angineuses relatées dans Hippocrate, a montré qu'il s'agit là de paralysies diphthéritiques types. Les épouvantables épidémies de l'époque de la Renaissance, décrites par les médecins espagnols sous le nom de *garrotillo*, par les Italiens sous le nom de *male in canna*, s'appliquent incontestablement à la même maladie. Mais il a fallu tout le génie observateur de Bretonneau pour établir d'une façon décisive qu'il existe une maladie générale, infectieuse, contagieuse, caractérisée anatomiquement par la production de fausses membranes fibrineuses (*διφθερα*, peau), siégeant sur les muqueuses ou sur la peau dénudée ; maladie, une dans son essence, mais singulièrement diverse dans ses manifestations, qui peuvent se borner à une simple angine couenneuse, constituant à peine une légère indisposition ; tandis que, dans d'autres cas, elle comporte la gravité et la marche foudroyante des maladies les plus pestilentielles.

La diphthérie est une affection éminemment contagieuse. Elle participe, à cet égard, de toutes les particularités de la variole, par exemple, en ce sens qu'un cas des plus bénins peut transmettre les formes les plus graves, absolument comme d'une varioloïde légère peut naître une variole confluente ou hémorrhagique. C'est là une preuve éclatante de l'unité étiologique du type morbide établi par Bretonneau. Qu'il s'agit bien là d'une affection générale, *totius substantiæ*, et non pas d'un processus local, c'est ce qui résulte, non seulement de l'étude des symptômes mêmes de l'affection, mais encore de ses conséquences et de ses suites : dans le cours même de l'affection, quelque bénigne qu'elle soit en apparence, l'albuminurie est fréquente ; enfin, comme après la variole, comme après la fièvre typhoïde, et à une époque plus ou moins avancée de la con-

valescence, on voit survenir des accidents nerveux, et notamment des paralysies, qui témoignent de l'atteinte profonde subie par l'organisme. Nous tenons à bien dégager la portée de cette conception si vraie de la diphthérie, pour protester, à notre tour, contre la confusion déplorable introduite dans la science par l'école allemande, qui a détourné le mot de diphthérie de son acception vraie et clinique, pour n'en faire qu'une simple modalité anatomique.

La diphthérie procède habituellement par épidémie. Nous avons déjà mentionné les terribles épidémies des côtes méditerranéennes observées vers le quinzième et vers le seizième siècle. Tout le monde connaît les épidémies des bords de la Loire, dont Bretonneau et Trousseau furent les éloquents historiens. Il semble que les épidémies actuelles ont perdu de la malignité profonde qui les caractérisait à cette époque ; mais, en revanche, si le mal paraît avoir diminué en intensité, à coup sûr il a gagné en étendue. La diphthérie, qui était surtout cantonnée dans certaines régions, même encore au premier tiers de ce siècle, est actuellement en pleine période de diffusion ; elle existe un peu partout, ne procédant plus par pandémie, mais par foyers extrêmement multiples, permanents, avec recrudescences fréquentes, le plus souvent saisonnières (automne, printemps). Cependant l'affection se montre surtout dans les pays humides et froids. Toutefois, les régions méridionales sont atteintes aussi ; l'Italie, l'Orient, longtemps épargnés, sont envahis. En un mot, la diphthérie s'est généralisée ; elle est endémique dans la plupart des villes, épidémique dans les petites localités, où l'on peut surtout en suivre les étapes et le mode de propagation.

La contagion, pour s'effectuer, nécessite le contact ou l'inoculation. C'est le plus souvent par le transport de particules provenant des fausses membranes et déposées soit à la surface des muqueuses, soit sur la peau dénudée, que la transmission s'effectue. Il suffit de rappeler à ce sujet le tribut payé par le corps médical à cette redoutable affection. Valleix, Blache fils, Gillette, Cintrat, Carrère, succombèrent en donnant des soins à des sujets atteints de croup ou d'angine diphthérique. Il n'est pas encore prouvé que la transmission puisse se faire par voie miasmatique, sans contact ou sans inoculation directe. En tout cas le contagion de la diphthérie est peu diffusible. Cette affection nous offre le type des épidémies habituellement circonscrites. La population de certaines fermes a été anéantie au voisinage d'habitations épargnées ; en ville même, elle frappera parfois exclusivement les personnes réunies en un même appartement, ménageant le reste de la maison et de la rue. Le plus souvent la porte d'entrée est une muqueuse, quelquefois cette voie de pénétration est tout à fait insolite. Le professeur Sée cite le fait de la contagion d'une nour-

rice par son nourrisson, la porte d'entrée étant le mamelon. Dans un cas, c'est une blessure de l'index qui se recouvrit de fausses membranes dont la nature diphthérique s'affirma par l'apparition ultérieure d'une paralysie. De courageux observateurs, parmi lesquels nous citerons le professeur Peter, s'inoculèrent la maladie, et si cette inoculation n'a pas heureusement été suivie de résultat positif, cela prouve, non pas que l'affection n'est pas inoculable, mais uniquement que les expérimentateurs ne possédaient pas la réceptivité nécessaire.

Quelle est la nature du poison diphthérique? Le sang est manifestement altéré, et M. Millard, le premier, signala sa consistance poisseuse (gelée de groseille). Dans ces derniers temps, Letzerich, Cœrtel, Nasiloff, Eberth, ont constaté dans le sang l'existence de micrococcus (*zygodesmus fuscus*), dont ils font les agents spécifiques de la maladie. Mais ces faits demandent à être confirmés par de nouvelles recherches<sup>1</sup>.

Au point de vue de la prophylaxie, nous n'insisterons que sur deux points : d'une part, étant donnée la nature éminemment contagieuse du mal, la nécessité de recourir à tous les moyens d'isolement et de désinfection que nécessitent toutes les maladies infectieuses. Il est surtout regrettable de voir, dans les hôpitaux d'enfants, des cas de croup ou d'angine couenneuse être placés dans les salles communes. Les instances encore récemment formulées à ce sujet par MM. Bergeron et Besnier viennent heureusement de recevoir une sanction administrative. D'un autre côté, ces mesures préventives doivent s'appliquer non seulement aux cas graves (croup confirmé, diphthérie maligne), mais encore aux formes légères, douteuses (diphthéroides, Gubler), puisque nous savons qu'elles sont capables d'engendrer les formes les plus pernicieuses.

Rappelons enfin qu'une première atteinte du mal ne confère pas l'immunité.

#### CHAPITRE VIII

##### ZOONOSES

Il est un certain nombre de maladies animales qui sont capables d'être transmises de l'animal à l'homme, soit par inoculation, soit par tout autre mode : c'est là la classe des *zoonoses*. Nous avons déjà eu occasion de nous occuper d'une zoonose provoquée dans un but prophylactique, et qui n'est autre chose que le cow-pox et la vaccine; les maladies d'ori-

<sup>1</sup> Oidtmann de Linnich. Sur l'origine de la diphthérie. — La diphthérie provient-elle d'une maladie de la vache? *Revue d'hygiène*, 1879, p. 159.

gine animale dont il nous reste à parler sont, au contraire, pour la plupart, remarquables par leur gravité; elles sont non seulement transmissibles de l'animal à l'homme, mais parfois de l'homme à l'homme et de l'homme à l'animal.

Ces maladies sont au nombre de trois principales : la *rage*, la *morve* et le *farçin*, et le *charbon*. Un certain nombre de pathologistes rangent aussi parmi les zoonoses la trichinose, les cysticerques, etc. Mais c'est là une véritable erreur de taxonomie. Méritent seules le nom de zoonoses les maladies offrant l'ensemble ou du moins un certain nombre des caractères propres aux maladies dites infectieuses et empruntant à celles-ci leur mode de propagation et de transmission spécial, soit par inoculation, soit par voie miasmatique ou autre, qui constitue l'acte de la contagion; une autre particularité des zoonoses, dans le sens rigoureux que nous attachons à ce mot, c'est d'engendrer chez l'homme un processus morbide, sinon identique, du moins singulièrement rapproché de la maladie observée sur l'animal même qui lui a donné naissance. Or, les choses se passent tout différemment pour la trichinose, par exemple; c'est une véritable maladie parasitaire, résultant de la pénétration, dans l'intérieur du corps de l'homme, d'un certain nombre de nématodes qui, par leur multiplication et leurs migrations, provoquent l'ensemble des symptômes morbides qui constituent la trichinose humaine. Mais ce n'est pas là une zoonose proprement dite, pas plus qu'on ne désignerait sous ce nom les affections cutanées que produit la transplantation, artificielle ou spontanée, de tel ou tel parasite vivant habituellement sur un animal, sur le tégument humain. Ce sont là des faits d'un tout autre ordre, dont les uns relèvent du parasitisme vrai, tandis que les autres ressortissent à la contagion proprement dite. C'est précisément parce que cette distinction est trop souvent méconnue et que la confusion ainsi produite porte non seulement sur les mots, mais aussi sur la conception exacte des choses, que nous nous sommes permis cette courte digression doctrinale.

Au point de vue propre de l'hygiène, les zoonoses sont particulièrement importantes, en ce sens que là, plus que pour les maladies humaines, le problème prophylactique comporte des données nettes et précises; tel moyen de destruction du germe morbide, inapplicable dans la pathologie humaine, peut trouver son emploi, dans toute sa vigueur et, partant aussi, dans toute son efficacité, dans les zoonoses. Mais la prophylaxie de ces maladies implique aussi, de la part de l'hygiéniste, non seulement la notion de la maladie telle qu'elle évolue chez l'homme, mais surtout le pouvoir de la reconnaître chez l'animal et de prévenir, par conséquent, à temps, sa transmission à l'homme. Dans les paragraphes qui vont suivre, nous aurons donc, à propos de chaque zoonose, à esquis-